



LES RENDEZ-VOUS CITOYENS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

Quel avenir pour le salon des associations d'Amiens Métropole ?

Jeudi 29 janvier 2009 – 18h
Salle de conférence de l'Espace Dewailly - Amiens

La Maison des associations d'Amiens Métropole va très prochainement voir le jour statutairement. Elle sera un lieu de vie pour les associations de la métropole, ainsi qu'un cadre pour leurs échanges et la construction de propositions en matière de vie associative et de développement local. Ainsi, des « Rendez-vous citoyens de la Maison des associations d'Amiens Métropole » seront régulièrement organisés.

Le premier de ces rendez-vous est consacré à l'avenir d'Agora, le salon des associations de l'agglomération. Le mouvement associatif souhaite se réapproprier cet événement, le modeler à son image et à son goût, en faire le reflet de son dynamisme, de son inventivité et de son engagement.

Un questionnaire a été envoyé aux associations de la métropole, afin qu'elles soient en mesure d'exprimer leurs attentes vis à vis de l'organisation des futures éditions d'Agora.

Ce livret regroupe les résultats tirés des 155 questionnaires constituant cette enquête.

Pour l'O.V.A.C.A.M. ,
le président,



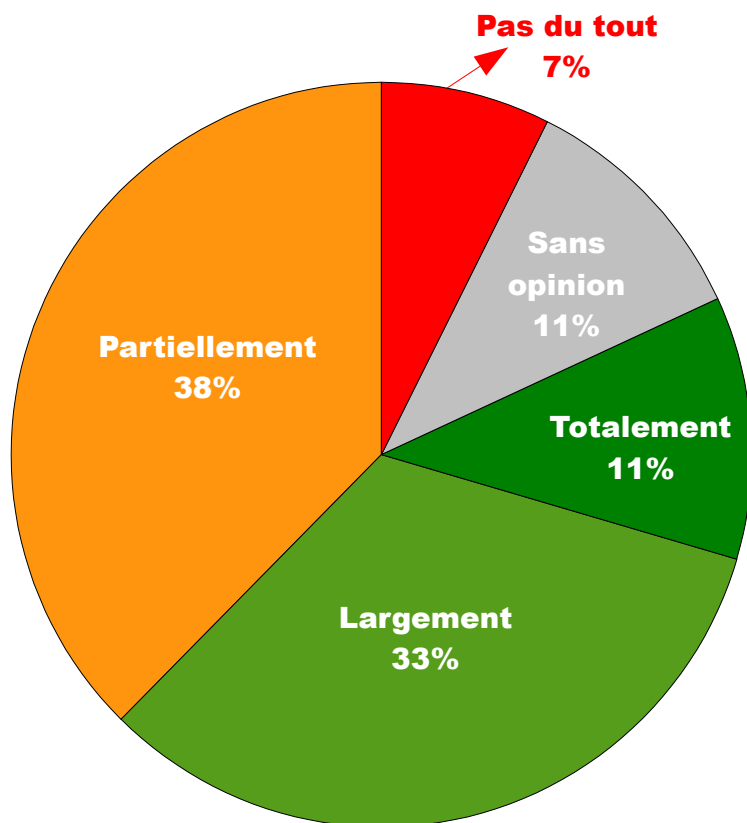
Alain MERCKAERT

Pour l'O.S.A.M. ,
le président,



Daniel CAGNARD

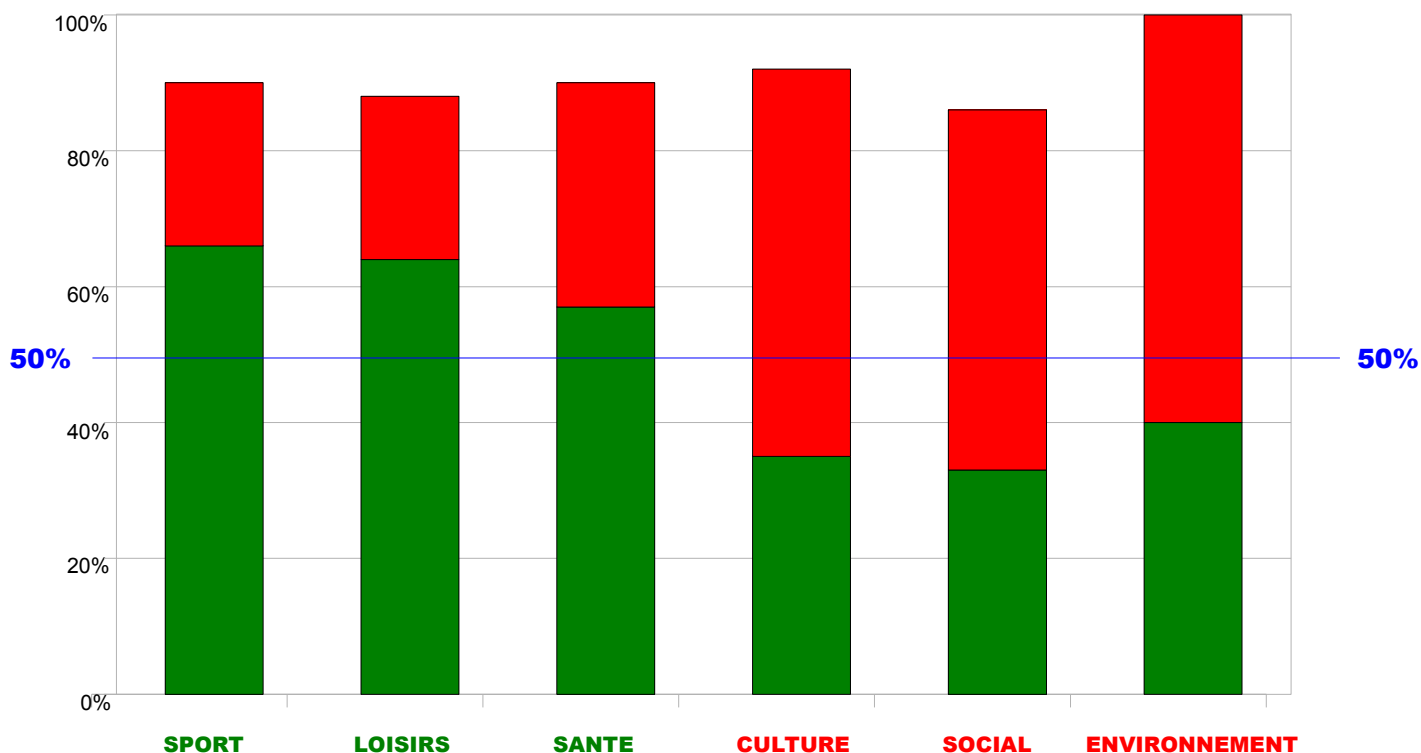
L'association est-elle satisfaite du salon sous sa forme actuelle ?



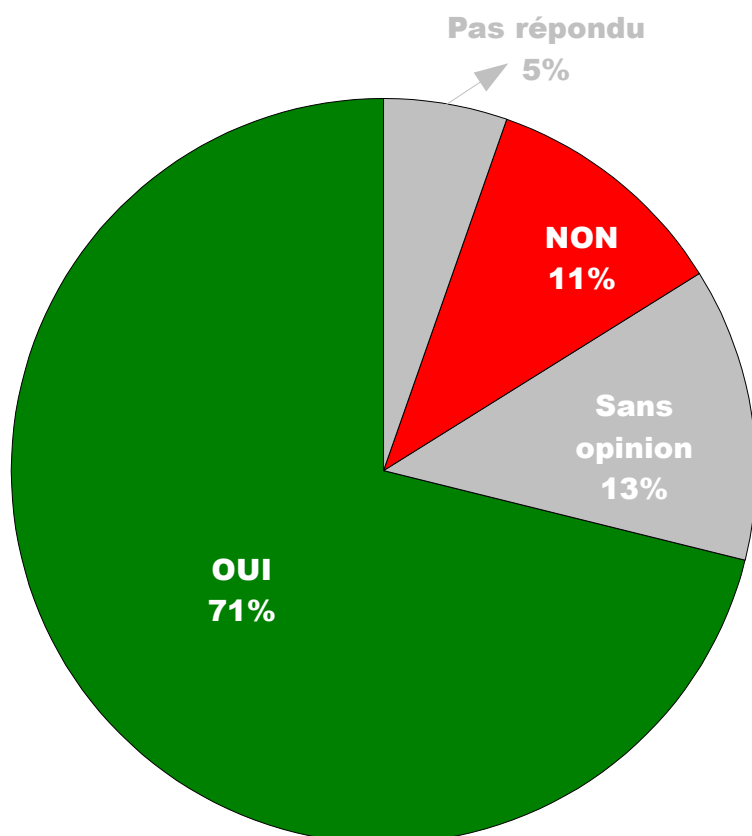
Tendance :
totallement + largement satisfaits = 44%
partiellement + pas du tout satisfaits = 45%

Satisfaction des associations par secteur d'activité

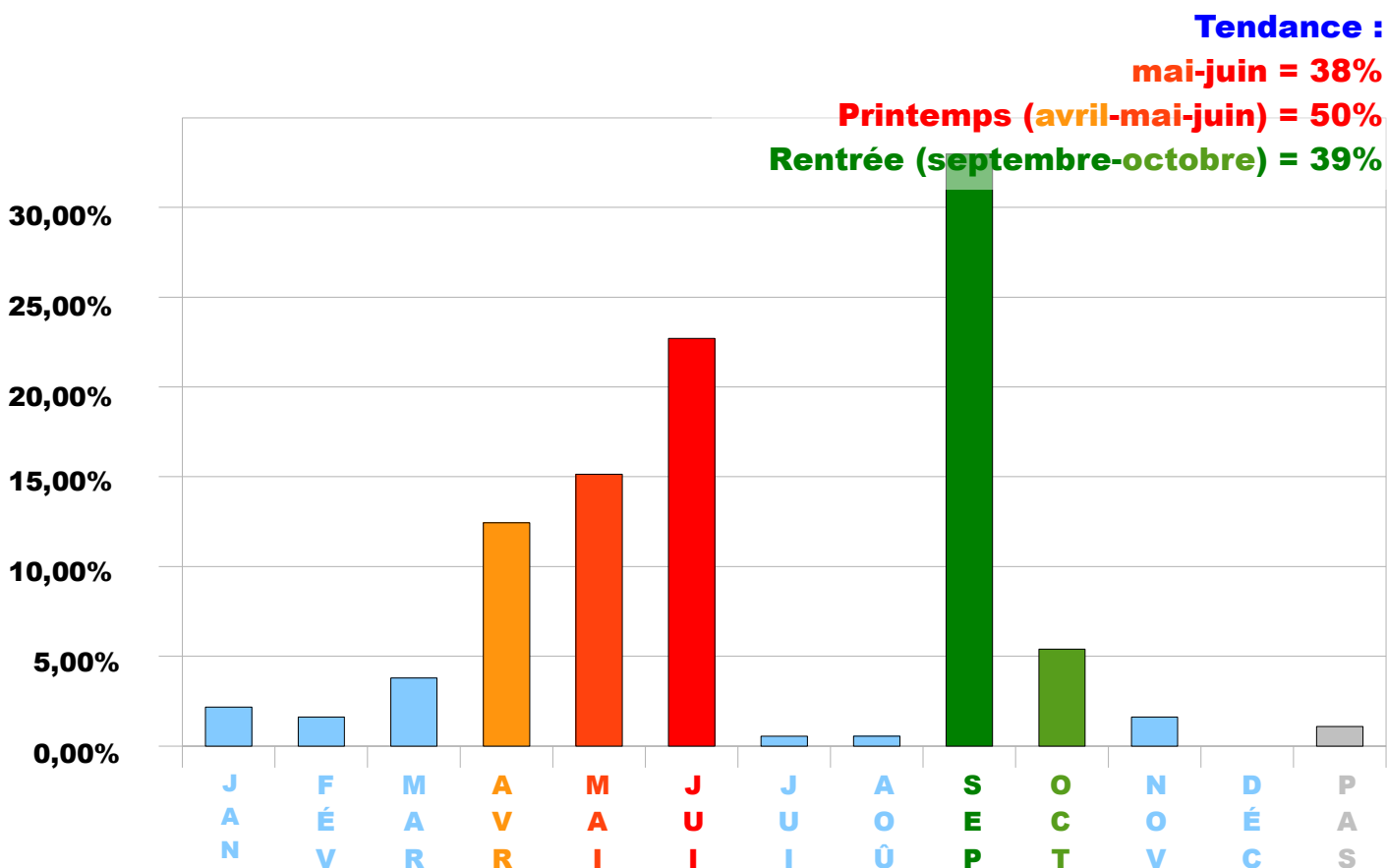
Légende :
totallement et largement satisfaits
partiellement et pas du tout satisfaits



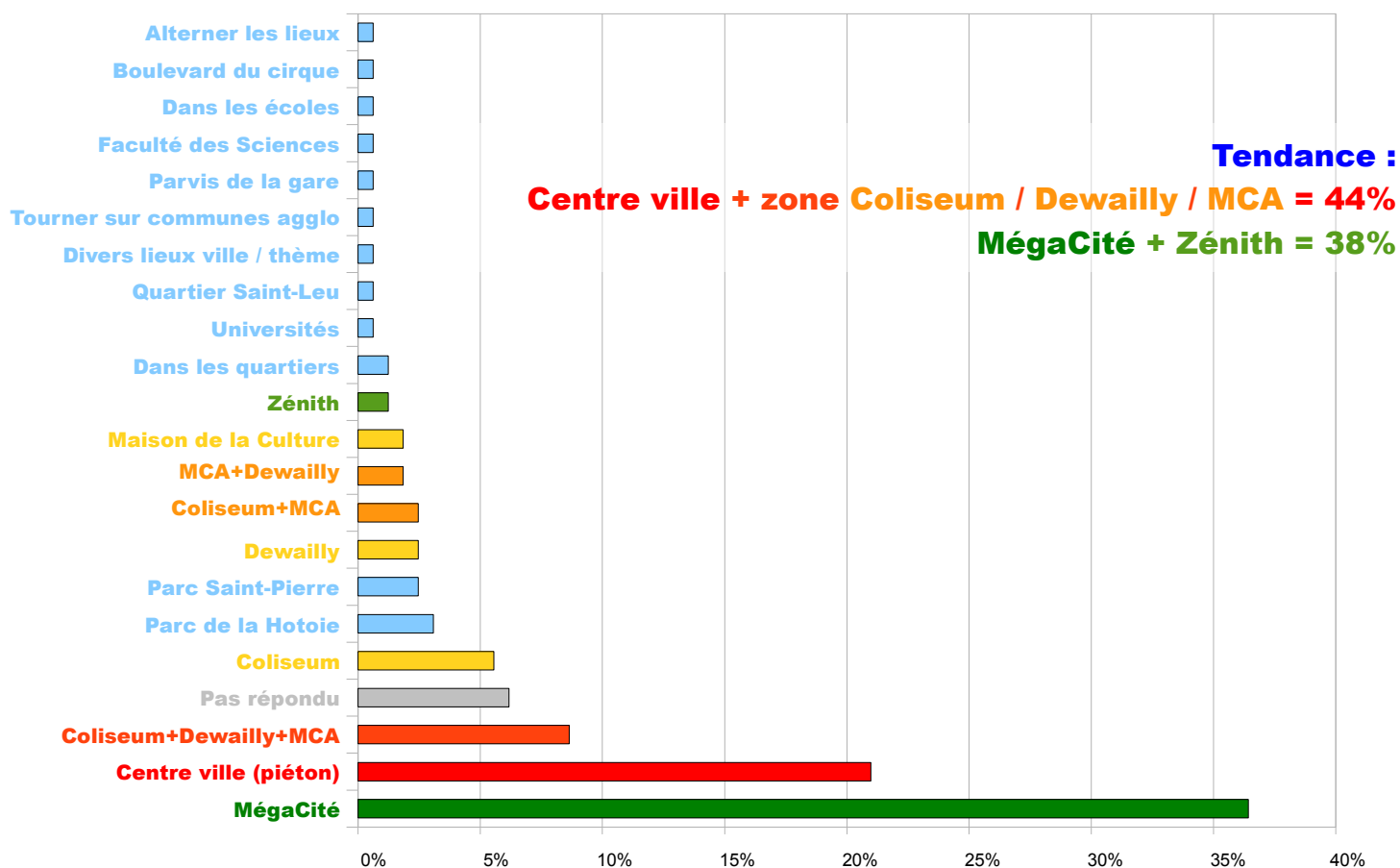
Le salon des associations doit-il avoir lieu une fois par an ?



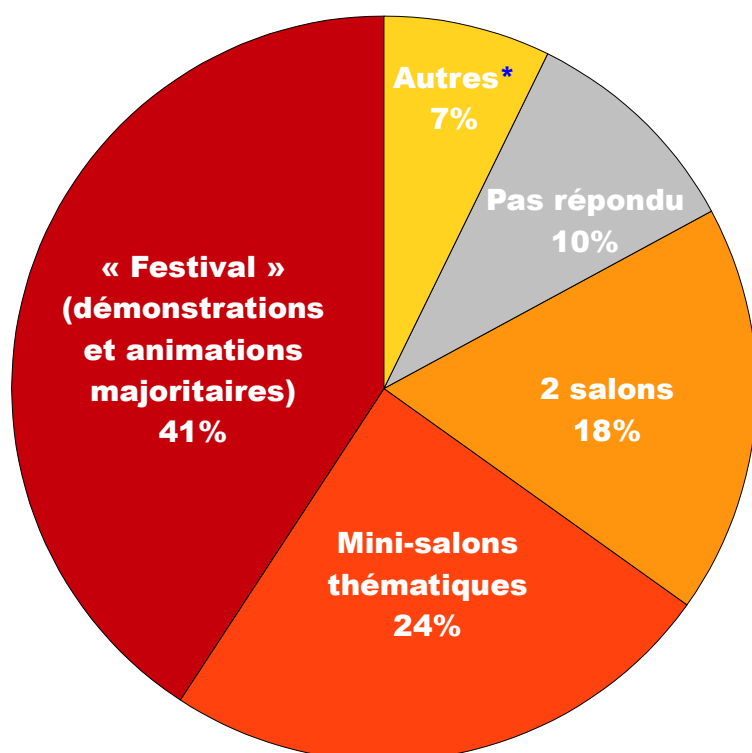
À quelle période dans l'année le salon des associations doit-il se tenir ?



Dans quelle zone géographique le salon des associations doit-il se tenir ?

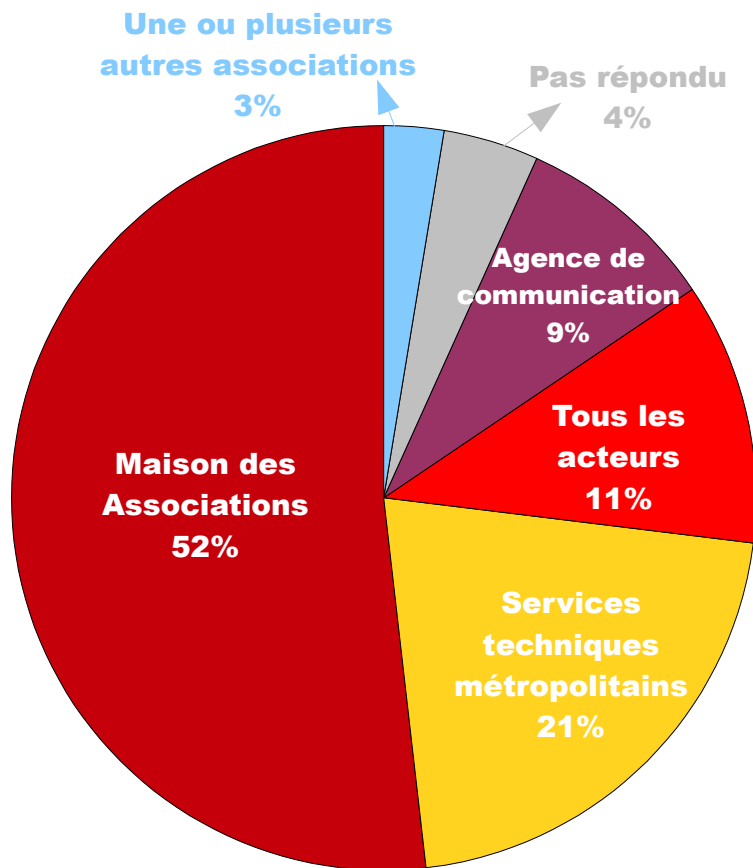


Quelle forme alternative le salon des associations pourrait-il prendre ?

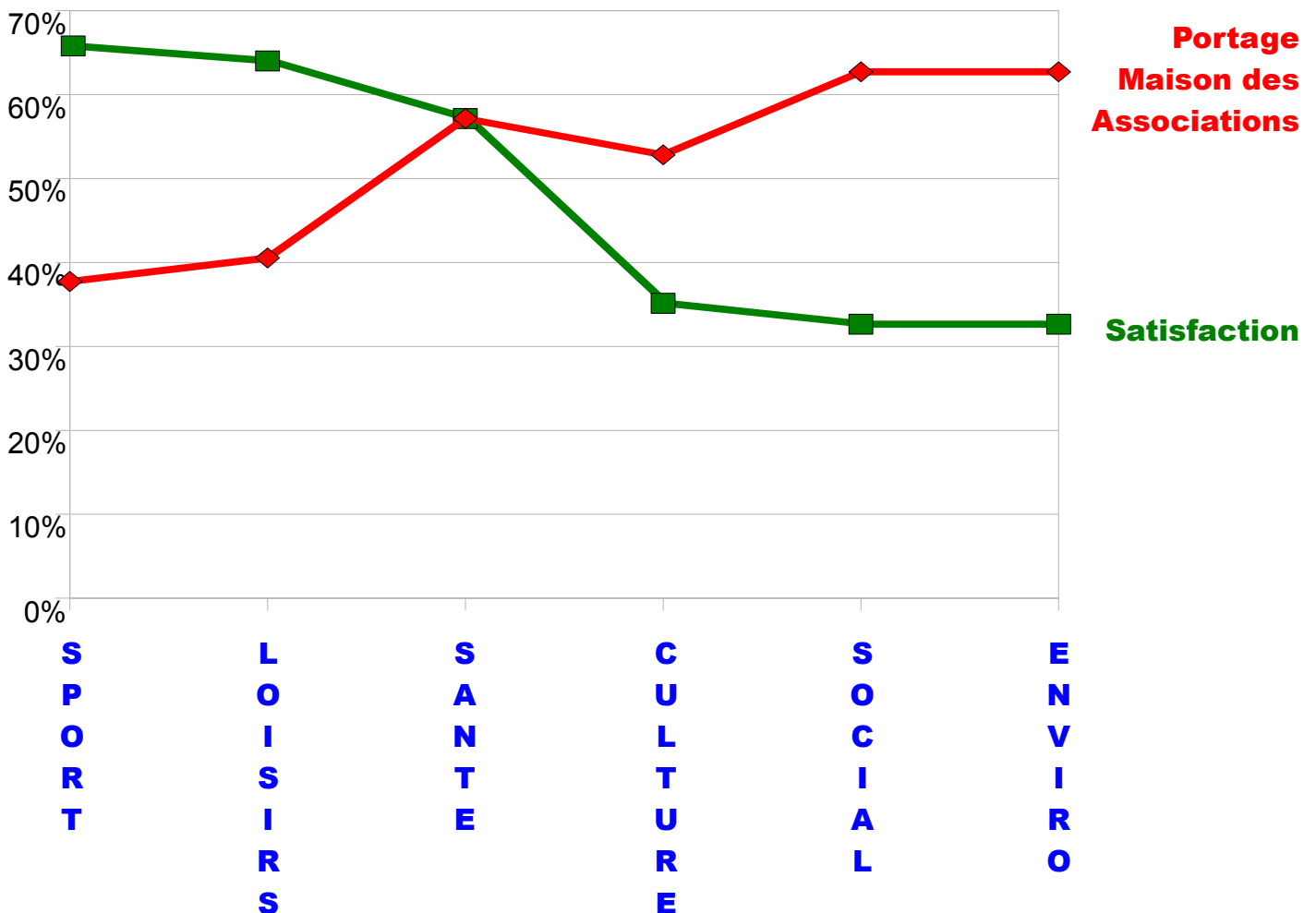


*** Autres :**
propositions principalement constituées de variantes ou de « mix » des alternatives principales (ex : 2 salons, 1 façon stands et 1 façon festival)

À qui le portage de l'organisation du salon des associations doit-il être confié ?



Comparatif « satisfaction par secteur » et « portage de l'organisation »



Quelques commentaires...

- Satisfaction : équilibre global entre insatisfaction et satisfaction.
En fait : deux catégories en fonction des secteurs d'activité et, par voie de conséquence, en fonction des objectifs prioritaires des associations pour ce salon.
- Souhait de ne participer qu'à un seul salon par an.
- Deux périodes de l'année sont demandées, printemps et à la rentrée scolaire : ces deux moments correspondent à deux dynamiques différentes.
- Deux zones géographiques majoritaires : là encore les espaces envisagés correspondent à deux approches différentes du « contenu » du salon.
- Les formes alternatives envisagées visent pour beaucoup des contenus actuellement peu développés : animations, démarches centrées sur des problématiques (débat, rencontres plus ciblées...).
Quelle forme donner au salon annuel ? Quelles autres manifestations peuvent compléter ce salon pour répondre aux attentes non satisfaites ?
- Les associations demandent majoritairement que l'organisation du salon soit portée par la Maison des associations. Plus elles sont en attente de renouvellement du salon, plus elles demandent que la Maison des associations soit active dans ce salon.



Office de la vie associative et culturelle d'Amiens Métropole

3, place Louis Dewailly – BP 40326

80003 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 92 50 59

Courriel : contact@ovacam.asso.fr

Site internet : www.ovacam.asso.fr

Office des Sports d'Amiens Métropole

30, Square Friant les 4 Chênes

80048 AMIENS Cedex 1

Tél. : 03 22 33 27 44

Fax : 03 22 33 27 46

Site internet : www.osam.fr

